

Livret de l'étudiant·e 2019-2020

DIPLÔME D'UNIVERSITE SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

**Chef de projet : Apprentissage et Formation En Ligne
DU CAFEL**

Livret voté à la CFVU du 16 septembre 2019

UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education (SPSE)
Université Paris Nanterre - Bâtiment Bianka et René Zazzo (C)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



www.ufr-spse.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre**
 **UFR SPSE**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UNIVERSITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
EMAIL UNIVERSITAIRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
MAQUETTE DU DIPLOME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT	7
UE 1 - ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET APPRENTISSAGE	7
UE 2 - DEFINIR SON PROJET DE FORMATION EN LIGNE (ANALYSER)	8
UE 3 - MODELISER SON DISPOSITIF DE FORMATION EN LIGNE	9
UE 4 - DEVELOPPER LE DISPOSITIF DE FORMATION EN LIGNE	10
UE 5 - STAGE, REDACTION ET SOUTENANCE DU MEMOIRE	11
MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES	12
STAGES	13
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	14
MODALITES GENERALES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
MODALITES SPECIFIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DELIVRANCE DU DIPLOME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	15

PRESENTATION DE LA FORMATION

Diplôme homologué par l'Etat

Formation mixte présentiel / digital learning

Durée : 385 heures

Qu'est-ce que le Diplôme d'Université Chef de projet Apprentissage et Formation En Ligne (DU CAFEL) ?

La formation de chef de projet e-learning « CAFEL » pilotée conjointement par GOBELINS, l'école de l'image-CCI-Paris Ile-de-France et l'université Paris Nanterre est un cursus de formation-action continue ouvert aux professionnels de la formation, des RH, de l'information, de la documentation ou de la communication, désireux de développer des compétences sur l'ensemble du processus - depuis l'analyse stratégique du projet jusqu'à l'évaluation d'un dispositif.

Durant la formation, vous réalisez un prototype, issu de votre propre contexte personnel ou professionnel, qui sert de fil conducteur à l'ensemble de vos apprentissages !

La principale caractéristique du CAFEL est son approche axée de bout en bout sur l'acquisition de nouvelles compétences et la confrontation avec la réalité du terrain. Chaque apprenant assimile le pilotage de projet digital learning en manageant lui-même son propre projet d'application, un projet « miroir » issu de son contexte professionnel, ou un projet proposé par l'équipe pédagogique.

La fonction de chef de projet digital learning a évolué. Le CAFEL a évolué en même temps que les dispositifs de formation et les attentes des apprenants. « L'intrapreneur », le salarié de demain explore en permanence, pilote lui-même son développement professionnel, ne dépend plus seulement d'un système de formation formel pour développer ses compétences. Il utilise tous les moyens de communication et d'apprentissage à sa disposition (ressources digitales disponibles sur le web, MOOC...) pour évoluer, pour innover, pour proposer.

Les futurs dispositifs de formation sont ceux qui vont permettre aux salariés de gagner en autonomie, de réinventer leur métier au fur et à mesure des évolutions de leur secteur. Les frontières entre la communication, la gestion des talents, la production opérationnelle et la formation formelle et informelle sont de plus en plus perméables. Les défis des différents projets des apprenants du CAFEL sont souvent très importants, en termes d'enjeux stratégiques et d'innovation, remettant en question les frontières entre les environnements d'apprentissage formels et informels reliant les différentes dimensions du digital learning et les théories de l'apprentissage, dans une stratégie globale de conduite du changement.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation sont listées dans la présentation des enseignements.

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.
- en alternance.
- en contrat de professionnalisation.

Cette formation est proposée :

- à distance (avec 5 jours de présentiel).

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : VERLHIAC Jean-François, bureau C401

Responsable administratif de l'UFR : RAT François, bureau C406b

Site internet de l'UFR : <https://ufr-spse.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Responsable pôle relations entreprises et formation continue :

AZEVEDO Ornella, Bureau C413, cafel@liste.parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique de la formation :

JEANNE-ROSE Joanna, Bureau C414, cafel@liste.parisnanterre.fr, 01 40 97 75 04

Responsable de la formation : JEUNESSE Christophe – Maître de conférences – Equipe Apprenance et Formation des Adultes, bureau 110 (BFC) cjeunesse@parisnanterre.fr

Site internet de la formation : <https://dep-sc-educ.parisnanterre.fr/diplomes-universitaires/d-u-cafel/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur : <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site du département des sciences de l'éducation à l'adresse suivante :

Ou sur le site internet de l'université : <https://dep-sc-educ.parisnanterre.fr/diplomes-universitaires/d-u-cafel/>
-portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1

Eléments constitutifs		Coeff.	Crédits (ECTS)	Volume horaire			
				CM (support de cours)	TD	Eval	T. pers.
UE1	Economie de la connaissance et apprentissage	2	6	39	15	15	130
EC1	Panorama de la formation en ligne	0,18	0,33		2		15
EC2	Apprendre à distance	0,2	0,34		2	2	15
EC3	Réseaux sociaux et apprentissage	0,18	0,33		3	3	15
EC4	Société de la connaissance et formation tt au long de la vie	0,44	1,5		2	2	25
EC5	La veille du chef de projet e-learning	0,44	1,5		3	4	25
EC6	Approche compétence et dévpt pro continu	0,56	2		3	4	35
UE2	Définir son projet de formation en ligne (analyser)	3	9	39	24	16	160
EC7	Fondamentaux de conduite de projet	0,4	1		4	3	15
EC8	Initiation à l'approche systémique	0,2	1		4		10
EC9	Contexte réglementaire de la formation (en ligne)	0,4	1		4	2	15
EC10	Analyse stratégique	0,5	1,5		4	3	30
EC11	Etude de faisabilité, définition du projet	0,5	1,5		4	4	30
EC12	Analyse des besoins des publics cible	1	3		4	4	60
UE3	Modéliser son dispositif de formation en ligne (concevoir)	2	6	39	22	15	140
EC13	Les approches qualité du e-learning	0,44	1,5		3	1	32
EC14	Modélisation de parcours de formation en ligne	0,44	1,5		4	4	33
EC15	Solution de téléformation 1: les LMS	0,28	0,75		4	3	15
EC16	Théories de l'apprentissage	0,28	0,75		3	1	15
EC17	Ingénierie d'accompagnement	0,28	0,75		4	3	23
EC18	Ingénierie d'évaluation apprentissages	0,28	0,75		4	3	22
UE4	Développer le dispositif de formation en ligne (développer et animer)	3	9	39	27	15	170
EC19	IPM 1:du découpage par objectif à la granularisation	1	2,5		5	4	35
EC20	IPM 2: du story boarding à la validation	1	2,5		5	4	35
EC21	Calcul des coûts du e-learning et de son ROI	0,25	1		5	2	25
EC22	Solutions de téléformation 2:outils de conception	0,25	1		5	3	25
EC23	Propriété intellectuelle et e-learning	0,25	1		4	1	25
EC24	L'approche e-portfolio	0,25	1		3	1	25

SEMESTRE 2

Eléments constitutifs		Coeff.	Crédits (ECTS)	Volume horaire			
				CM	TD	Eval	T. pers.
UE5	Stage (réalisation du prototype), rédaction et soutenance du mémoire	10	30		45	35	600
EC1	Stage, rédaction et soutenance du mémoire	2	5		26		300
EC2	Rédaction et soutenance d'un mémoire	8	25		19	35	300

Total DU	60	156	133	96	1200
		385			

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Contenus des unités d'enseignement

Organisés en deux semestres cumulant 385h de formation effective, les contenus, modulables, sont structurés selon 4 Unités d'Enseignement (UE) formelles :

- ✓ UE1 : Economie de la connaissance et apprentissage - 6 modules
- ✓ UE2 : Définir son projet de formation en ligne (ANALYSER /EVALUER) - 6 modules
- ✓ UE3 : Modéliser son dispositif de formation en ligne (CONCEVOIR) - 6 modules
- ✓ UE4 : Développer le dispositif de formation en ligne (DEVELOPPER/ANIMER) - 6 modules

Le développement en continu du projet personnel d'application et la rédaction puis la soutenance d'un mémoire viennent compléter ce parcours.

Axes de spécialisation abordés dans le projet d'application

Dans le cadre du projet d'application apporté dans la formation et selon les objectifs d'apprentissage, orienté par votre tuteur référent, vous serez amené à travailler les 4 volets suivants :

- « **Ingénierie de formation/chef de projet digital learning** » avec une dominante sur l'analyse des besoins, la modélisation de parcours, les théories de l'apprentissage, la réglementation de la formation, les ingénieries technologiques, d'accompagnement et d'évaluation des apprentissages ;
- « **Ingénierie pédagogique multimédia/concepteur digital learning** » avec une dominante sur la conception de ressources pédagogiques, la médiatisation, les droits du numérique, la construction de cahier des charges, la budgétisation ;
- « **Ingénierie des compétences** », la réglementation de la formation, l'analyse des besoins, l'accompagnement et le suivi des apprentissages ;
- « **Evaluation de dispositifs/mise en place d'une approche qualité** » avec une dominante sur les approches qualité dans le digital learning, la conduite de projet, les méthodes et techniques d'évaluation, la modélisation de parcours, la prise en compte de l'UX-learning.

Enseignements non accessibles aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE 1 - Economie de la connaissance et apprentissage

Enseignants : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

EC 1 - Panorama de la formation en ligne

- Repérer et identifier les enjeux de la e-formation au niveau sociétal, économique, organisationnel des entreprises (et pédagogique) ;
- Repérer et identifier les principales tendances du marché (organisation de la Net économie) : en entreprises, dans les universités et grandes écoles, au niveau européen et international ;
- Identifier une typologie des principaux acteurs du marché.

EC 2 : Apprendre à distance

- Repérer les différentes activités cognitives inhérentes à l'acte d'apprendre ; repérer les différents profils d'apprentissage et identifier le sien
- Identifier les compétences spécifiques nécessaires à l'apprentissage à distance : autonomie sociale, entretien de sa propre motivation, traitement de l'information, maîtrise des outils de communication et de travail en ligne, organisation personnelle et gestion de son temps ...
- Organiser son activité d'apprentissage sur le long terme pendant la formation – établir son plan personnel

EC 3 : Réseaux sociaux et apprentissage

- Connaître et comprendre la révolution du web 2.0 : son approche sémantique et ses outils
- Identifier les apports possibles du web 2.0 et des réseaux sociaux dans les activités d'apprentissage formelles, non formelles et formelles et informelles
- Conduire une veille en groupe de ces pratiques dans les divers secteurs qui les concernent : formation initiale, formation continue, formation tout au long de la vie
- Etablir son plan personnel d'usage des réseaux sociaux pour sa propre stratégie d'apprentissage
- Mettre en place ses outils

EC 4 : Société de la connaissance et formation tout au long de la vie

- Savoir identifier les facteurs clés de la réussite professionnelle dans un contexte constant d'évolution et de nouveaux besoins de compétences ;
- Comprendre comment et en quoi les technologies de l'information et de la communication sont à la fois la raison de cette demande constante d'évolution mais aussi la solution possible de l'acquisition des compétences attendues ;
- Comprendre le fonctionnement des flux informationnels en entreprise et pouvoir s'y insérer de façon pertinente pour le développement des compétences nécessaires en continu ;
- Différencier les formations formelles, non formelles et informelles
- Savoir en tirer les conséquences pour la conception de dispositifs de formation à distance adaptés à ces types de besoins ;
- Savoir analyser les besoins d'information en temps de crise.

EC 5 : La veille du chef de projet e-learning

- Connaître les enjeux et les méthodes de veille ;
- Identifier ses besoins de veille pour mener à bien son projet ;
- Construire son environnement de veille à partir des outils du web 2.0 (outils de bookmarking, de syndication, de curation ...) ;
- Conduire la veille concurrentielle nécessaire au positionnement stratégique de son projet

EC 6 : Approche compétence et développement professionnel continu

Par l'examen des principaux facteurs de changement qui semblent dessiner un nouveau cadre d'action pour l'éducation et la formation au niveau national et européen (ECVET), en passant par une définition structurée de la compétence, de sa mise en œuvre dans un programme de formation et son évaluation ainsi que les rôles et profils des formateurs dans un tel cadre, ce sont ainsi plusieurs des différentes facettes de « l'enseignant de demain » qui sont évoquées.

- Savoir identifier ses propres besoins de perfectionnement,
- Savoir identifier les ressources formelles ou informelles pour satisfaire ces besoins d'évolution,
- Savoir organiser et planifier son projet de développement professionnel continu dans le temps

Modalités de contrôle au niveau de l'UE

Contrôle continu sans partiel - Travail de groupe en ligne sur les sujets de veille relatifs au module avec production d'une capsule vidéo : Coefficient 5/100 - Travail individuel de prise en main des outils et de création de son propre environnement d'apprentissage et de veille 2.0. : Coefficient 5/100

UE 2 - Définir son projet de formation en ligne (ANALYSER)

Enseignants : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

EC 7 : Fondamentaux de conduite de projet

- Repérer les éléments spécifiques d'un projet : ses caractéristiques, ses étapes, ses outils
- Identifier les compétences à impliquer dans leur équipe projet
- Identifier leur commanditaire et construire leur équipe projet
- Etablir la road-map de leur projet de conception de formation en ligne (définition des tâches, leur agencement et leur budgétisation)
- Définir leur calendrier et les étapes intermédiaires de validation

EC 8 : Initiation à l'approche systémique

- Appréhender la façon d'approcher un projet complexe et transversal touchant à différents secteurs d'une organisation (RH, économie, communication, DSI, formation, droit, marketing...)
- Identifier les secteurs de leur propre organisation concernés (ou devant l'être) par leur projet de formation en ligne
- Etablir une stratégie pour les impliquer à bon escient et au bon moment

EC 9 : Contexte réglementaire de la formation (en ligne)

- Connaître la réglementation dans lequel s'inscrit la formation continue (taxe professionnelle, OPCO, CPF, plans d'accompagnement au retour à l'emploi...) avec un approfondissement des toute dernières mesures
- Identifier les prérogatives particulières de la formation en ligne : ses conditions d'imputation, ses modalités de suivi et de preuves d'activité, etc.
- Pouvoir prendre en compte ces spécificités dans le positionnement de leur offre de formation et le montage de leur budget de réalisation

EC 10 : Analyse stratégique

- Positionner votre projet mais aussi votre organisation dans le contexte de marché où elle évolue (objet de la fiche PEST)
- Connaître les principaux modèles économiques régissant la formation en ligne
- Dimensionner votre projet d'une façon qui tienne compte du marché bien sûr, mais aussi de vos forces en interne et du contexte de votre propre organisation (grille FFOM).

EC 11 : Etude de faisabilité, définition du projet

- Connaître les éléments d'une étude de faisabilité, ses composantes, son rôle et ses fonctions
- Etablir la faisabilité et le positionnement de votre projet de formation supporté par les TICE.
- Définir les contours du projet, son périmètre, ses acteurs, son budget et sa planification

EC 12 : Analyse des besoins des publics cible

- Savoir conduire une étude de besoins prospective (pour un dispositif à créer ex nihilo) ou évaluative (pour améliorer un dispositif existant) ;
- Savoir fixer les objectifs de formation en fonction des besoins exprimés ;
- Savoir préparer des scénarios d'apprentissage répondant aux besoins exprimés.

Modalités de contrôle au niveau de l'UE

Contrôle continu sans partiel - Evaluation d'un devoir sur étude de faisabilité ou analyse de besoins en relation avec le projet de l'étudiant : Coefficient 15/100

UE 3 - Modéliser son dispositif de formation en ligne

Enseignants : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

EC 13 : Les approches qualité du e-learning

- Connaître et différencier les différentes approches qualité et leur pertinence dans un projet de e-learning (ISO, EFQM, SCORM, IMS, W3C...)
- Savoir comment mettre en place une approche qualité d'assurance clients pour leur projet de formation en ligne : ses outils et ses étapes
- L'inclure dans la liste des tâches de leur projet

EC 14 : Modélisation de parcours de formation en ligne

- Imaginer le scénario pédagogique de leur cursus de formation en y incluant des situations de formation multiples : en face à face, à distance seul, avec du tutorat individuel, du travail collaboratif, de la synchronie ou de l'asynchronie, des temps formels et plus informels ;
- Concevoir ce parcours en y tenant compte de toutes les attentes des publics-cibles, des leviers techniques et organisationnels disponibles, des approches pédagogiques adaptées au contenus, ainsi que des contraintes du contexte ;
- Modéliser les activités pédagogiques tout au long du parcours en y incluant des activités propices à la motivation des apprenants, à leur captation d'information, à leur interaction avec des pairs, à leur travail d'analyse et à la validation de leurs acquis
- Décrire les processus de chaque étape de leur parcours (contenus, description de l'activité, personnes impliqués, outils utilisés, productions attendues, indicateurs de réussite)

EC 15 : Solution de téléformation 1 : les LMS

- Connaître et différencier les plates-formes, les portails et autres systèmes de téléformation,
- Reconnaître les fonctionnalités des différentes solutions,
- Identifier ses besoins (les fonctionnalités nécessaires par rapport à la pédagogie envisagée) pour faire le meilleur choix parmi l'offre du marché,
- Sensibiliser à la problématique de la normalisation et la standardisation des solutions de téléformation,
- Organiser leur utilisation en cohérence avec les objectifs globaux de formation.

EC 16 : Théories de l'apprentissage

- Acquérir des notions de bases sur les théories de l'apprentissage ;
- Comprendre l'évolution des théories de l'apprentissage et leur impact sur les pratiques pédagogiques actuelles ;
- Identifier l'approche pédagogique la plus adaptée à votre projet et en justifier le choix
- Articuler cette approche pédagogique en activités dans le parcours de formation de l'apprenant.
- Connaître les méthodes pédagogiques liés à l'accompagnement à distance -Connaître les techniques d'animation de formation en ligne pour l'accompagnement individuel et / ou collaboratif.

EC 17 : Ingénierie d'accompagnement

- Connaître les contraintes et les potentiels des outils d'animation synchrone et asynchrone ;
- Connaître les méthodes pédagogiques liés à l'accompagnement à distance -Connaître les techniques d'animation de formation en ligne pour l'accompagnement individuel et / ou collaboratif.
- Identifier les besoins d'accompagnement d'un dispositif d'enseignement basé sur Internet – savoir en proposer le déploiement (outils, RH, cahier des charges et charte d'accompagnement)

EC 18 : Ingénierie d'évaluation des apprentissages

- Acquérir des notions de bases sur les théories de l'évaluation des apprentissages ;
- Comprendre les différents domaines où l'évaluation prend place dans la e-formation ;
- Connaître les méthodes d'évaluation – savoir monter des quiz, QCM, QRU ... cohérents
- Identifier les besoins d'accompagnement d'un dispositif d'enseignement basé sur Internet - savoir le déployer dans son propre dispositif (construction des outils, management des résultats).

Modalités de contrôle au niveau de l'UE

Contrôle continu sans partiel - Evaluation d'un devoir sur la modélisation du prototype en relation avec le projet de l'étudiant, option A : ingénierie de formation ou option B : ingénierie pédagogique : Coefficient 10/100

UE 4 - Développer le dispositif de formation en ligne

Enseignants : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

EC 19 : IPM 1 : du découpage par objectifs à la granularisation

- Situer son rôle dans la production d'une ressource de formation en fonction de sa propre expérience et de l'ambition de son projet ;
- Concevoir un scénario d'intégration d'une ressource de formation existante dans une progression pédagogique d'un cursus de formation ;
- Granulariser les contenus d'une formation en ligne à partir d'un référentiel de compétences et / ou d'un arbre d'objectifs ;
- Articuler les différents enjeux et interactions entre la problématique de conception de ressources et les autres dimensions de la formation.

EC 20 : IPM 2 : du story boarding à la validation

- Situer son rôle dans la production de la ressource de formation en fonction de son propre contexte de réalisation (outils, temps, allocation de budget ...) ;
- Concevoir les story-boards de ses différentes ressources de formation articulées de façon coordonnée : les contenus / les activités pédagogiques / les médias à privilégier ;
- Selon les cas :
 - Réaliser soi-même ses propres ressources à partir d'outils disponibles de rapid-learning ou d'outils 2.0,
 - Faire réaliser ces ressources par un prestataire externe et faire le suivi du projet : appel d'offre, choix, suivi des différentes étapes ;
 - Recetter la production avant mise à disposition au public-cible : savoir évaluer les ressources produites selon une liste de critères prédéfinis.

EC 21 : Calcul des coûts du e-learning et de son ROI

- Savoir évaluer les coûts de mise en œuvre d'un dispositif de formation en ligne en prenant en compte les :
 - Coût de l'activité d'auteur: $C(a+b+c+d)$
 - Coût du développement technique: $C(s+r+m)$
 - Coût d'organisation et de suivi pédagogique: $C(u+v)$
 - Coût de la réactualisation: $C(i)$
 - Coût de structure: $C(f)$.
- Savoir calculer le point d'équilibre vis-à-vis d'une formation traditionnelle
- Savoir évaluer les éléments du ROI de la formation en ligne

EC 22 : Solutions de téléformation 2 : outils de conception

- Connaître et différencier les principaux outils de rapid-learning (propriétaires ou libres) pour la conception de produits pédagogiques numérisés (animation PPT sonorisées, productions de questionnaires d'évaluation, podcasts, production de vidéos) ;
- Reconnaître les fonctionnalités des différentes solutions ;
- Identifier ses besoins (les fonctionnalités nécessaires par rapport à la pédagogie envisagée) pour faire le meilleur choix parmi l'offre du marché ;
- Sensibiliser à la problématique de la normalisation et la standardisation des solutions retenues ;
- Organiser leur utilisation en cohérence avec les objectifs globaux de formation.
- Organiser leur utilisation en cohérence avec les objectifs globaux de formation.

EC 23 : Propriété intellectuelle et e-learning

- Identifier les différents droits d'auteur s'appliquant dans les différentes situations de création d'une oeuvre individuelle et collective ;
- Discerner la / les juridiction(s) devant être appliquée(s) dans le contexte de leurs propres projets
- Identifier les réglementations spécifiques de la production numériques (Creative commons, Hadopi)
- Etre en capacité de les mettre en oeuvre dans leurs propres projets

EC 24 : L'approche e-portfolio

- Identifier le rôle spécifique de l'approche e-portfolio pour la validation de ses propres compétences et son développement professionnel continu ;
- Nommer et distinguer les différents types d'approches e-portfolio en usage ;
- Identifier les outils de e-portfolio les plus couramment utilisés ;
- Comprendre et maîtriser les étapes de l'analyse réflexive mise en oeuvre pour l'analyse d'expériences professionnelles
- Savoir intégrer l'approche e-portfolio dans leurs dispositifs de formation en ligne

Modalités de contrôle au niveau de l'UE

Contrôle continu sans partiel – Réalisation pratique : Présentation de l'ingénierie technologique qui sera adoptée pour la mise en place du projet – premier prototype : Coefficient 15/100

UE 5 - Stage, rédaction et soutenance du mémoire

Enseignants : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

Rédaction du mémoire et soutenance devant le jury selon le format demandé

Cette UE est dédiée à la préparation, la rédaction et la soutenance du mémoire en liaison avec le stage pratique demandé par la formation.

Modalités de contrôle au niveau de l'UE

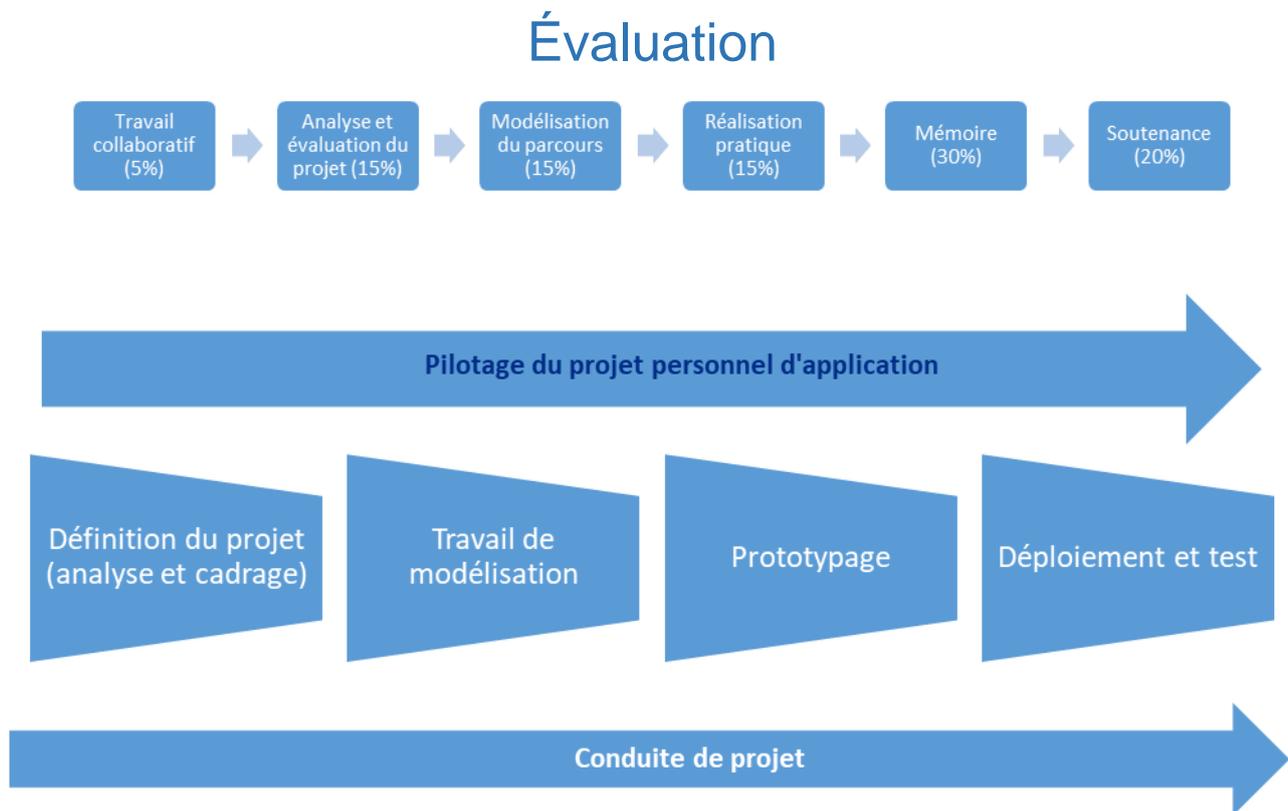
Examen terminal pour l'enseignement à distance oral

La soutenance du mémoire participe pour 50 % du résultat final :

- 30 % pour la partie rédigée du mémoire
- 20 % pour la soutenance : présentation orale du projet et des principales réalisations de l'apprenant

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

La formation CAFEL est un cursus à forte dimension professionnalisante. C'est pourquoi, tout au long de la formation, vous serez évalués sur des productions directement issues du domaine professionnel



De façon transversale :

- un travail de groupe avec des productions collaboratives (5%)
- la mise en place de son environnement d'apprentissage et de veille 2.0 (5%)

Après deux mois de formation : un travail d'analyse et d'évaluation (15%)

A mi-parcours :

- un travail de conception et de modélisation (25%)

En fin de parcours :

- un travail de synthèse et de réflexion sur l'ensemble du travail conduit : mémoire (30%)
- un travail de présentation du prototype (20 %)

Outre les membres de l'équipe pédagogique des deux institutions (GOBELINS-CCIP et l'Université Paris Nanterre), le jury de mémoire est composé d'au moins 2 professionnels du secteur de la formation en ligne choisis parmi les diplômés en poste du CAFEL.

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

Un stage pour quoi, pour qui ?

Dans le cadre du Diplôme Universitaire « Chef de projet : Apprentissage et Formation En Ligne » (D.U CAFEL) vous devrez réaliser un prototype, issu d'un contexte personnel ou professionnel, qui servira de fil conducteur à l'ensemble de vos apprentissages.

Le stage ne s'applique qu'aux personnes qui n'ont pas de contexte professionnel ou personnel apte à leur fournir un projet d'application durant la formation. Il leur est alors nécessaire de trouver un stage ou un contrat de professionnalisation qui le leur apportera.

Indemnisation de stage facultative

Les organismes qui accueillent un stagiaire de formation professionnelle continue pour un stage de plus de 2 mois ne sont pas tenus, contrairement à la réglementation en vigueur pour les étudiants en formation initiale, de leur verser une gratification.

Dans le cas où l'organisme choisit de verser une gratification de stage au stagiaire de formation professionnelle continue, toutes les sommes versées, en dehors des dérogations limitativement prévues par les textes ou étendues par circulaire ministérielle, doivent donner lieu à cotisations selon les règles de droit commun.

Si vous avez négocié une rémunération avec la structure d'accueil, n'hésitez pas à l'indiquer dans le formulaire joint, nous le signalerons dans la convention.

Prise en charge des frais obligatoire

L'organisme d'accueil doit prendre en charge toutes les dépenses que le stagiaire pourrait engager dans le cadre de son activité pour l'entreprise, l'association..., inhérentes à la bonne marche du projet, dans les mêmes conditions que les salariés : remboursement des frais de déplacement, de restauration, d'hébergement...

Etablir la convention de stage

• **Qui établit la convention ?**

Les stagiaires relevant de la formation professionnelle continue qui effectuent un stage d'application ne sont pas soumis aux mêmes réglementations que les étudiants de la formation initiale : la convention de stage pratique est donc spécifique.

Pour établir votre convention de stage vous devez :

- **Compléter un formulaire** d'aide à l'établissement de la convention de stage pratique
- **Le retourner par courriel** à cafel@liste.parisnanterre.fr afin d'établir une convention de stage pratique
- Joindre un document attestant que vous êtes couvert au titre de la **responsabilité civile** pendant votre stage d'application.

• **Quand ?**

Faites-la établir le plus tôt possible. La convention doit être **signée par l'ensemble des parties avant le début de votre stage**. Le stage ne peut débuter qu'après le début de la formation et se terminer au plus tard à la fin de la formation. Prévoir un délai d'un mois environ (hors vacances et jours fériés) entre la transmission de votre formulaire et le démarrage de votre stage, les délais de signatures sont aléatoires et peuvent être très longs !

• **Qui signe la convention ?**

Après avoir établi la convention, l'UFR SPSE vous l'adressera en 3 exemplaires originaux (aucun scan ni aucune photocopie possible) vous devez :

- Signer les 3 exemplaires
- Les faire signer par le responsable de la structure qui vous accueille pour votre stage
- Retourner les 3 exemplaires à l'UFR SPSE, en main propre ou par voie postale à Ornella AZEVEDO, UFR SPSE, Bâtiment ZAZZO, Université Paris Nanterre, 200 avenue de la République 92000 Nanterre pour signature par le Président de l'université.

L'UFR SPSE remettra un exemplaire signé à chacune des parties concernées.

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les notes sont attribuées au niveau des UE et non des EC.

Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, mais les semestres ne se compensent pas entre eux.

Pour le mémoire, une note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les stagiaires ayant fait preuve d'assiduité pendant leur formation (présence aux regroupements, consultation des contenus de formation, participation aux événements en ligne) et qui ont obtenu leurs notes aux UE2, UE3 et UE4, seront autorisés, sur avis de la Commission Pédagogique et exceptionnellement, à un « report de soutenance » de leur mémoire de fin d'études.

Ce report de soutenance est accordé pour la mise en forme définitive de leur mémoire de fin de formation. Si ce report prend effet en dehors de l'année universitaire en cours, il n'entraîne pas de tarification supplémentaire hormis l'inscription à la scolarité de l'Université Paris Nanterre qui est de 280€.

Le maintien dans cette formation pour une année supplémentaire est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr